

# Finistère

## Penn Ar Bed



### Bulletin trimestriel de la FSU du Finistère

CPPAP: 1027 S 07559	Directeur.rice de publication : Florent Martinie et Sabrina Manuel	Prix : 0,4 €	N° 3
<b>SOMMAIRE</b> <b>Bulletin d'avril 2023</b> <b>Page 1 :</b> Édito <b>Page 2 :</b> Il est l'heure du retrait !; Coupe de moyens dans le 2 <sup>nd</sup> degré <b>Page 3 :</b> FS-SSCT ; rentrée 2023 dans le 1er degré <b>Page 4 :</b> Courrier intersyndical au Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique	Maison du Peuple 2 Place É.Mazé 29200 BREST  71 rue Jacques Le Viol 29000 QUIMPER  Email : <a href="mailto:fsu29@fsu.fr">fsu29@fsu.fr</a> Site : <a href="http://fsu29.fsu.fr">http://fsu29.fsu.fr</a> Facebook : <a href="https://www.facebook.com/fsu29/">https://www.facebook.com/fsu29/</a>	07/04/2023	QUIMPER PPDC SITE DE DEPOT <b>P4</b> LA POSTE DISPENSE DE TIMBRAGE



## Femmes et retraites

Force est de constater que la grève féministe du 8 mars aura rencontré un beau succès cette année, et c'est probablement parce qu'elle est corrélée à ce mouvement historique de lutte contre la réforme des retraites déjà justement qualifiée (mais il faut le répéter) d'injuste, de brutale, d'absurde, et qui porte atteinte à notre système de protection sociale. En effet, répétons, martelons, que si nous, les femmes, nous subissons une inégalité salariale de 24 % en moyenne au cours de notre carrière professionnelle, cette inégalité de traitement passe à 40 % en retraite. 40 % d'entre-nous partons avec des pensions incomplètes. Reculer l'âge de la retraite, c'est amplifier ces phénomènes. C'est toucher à notre indépendance économique, c'est régresser dans notre quête d'autonomie et de liberté.

Les métiers féminisés sont sous valorisés, la pénibilité inhérente à ces métiers est invisibilisée, les critères de

pénibilité inexistants. Encore une inégalité qui pénalise les femmes mais également qui les assigne à une place inférieure dans le système hiérarchisé patriarcal. Que de chemin à parcourir, encore.

Et que dire des enfants que nous avons portés et élevés, pour lesquels nous nous sommes mises à temps partiel, ou même avons arrêté de travailler. Ce travail gratuit et invisible de la maternité qui ne comptait déjà pas suffisamment devrait compter encore moins ?

Le 8 mars 2023, la FSU a appelé à la grève féministe, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, contre la réforme des retraites, pour une égalité salariale, contre les violences sexistes et sexuelles et en solidarité internationale avec toutes les femmes qui se soulèvent pour leurs droits et leur liberté. Le combat continue.

Marion Diouris pour la FSU 29

## Il est l'heure du retrait !

A l'heure où ce bulletin part à l'impression, la FSU 29 avec l'intersyndicale du Finistère préparent la 10ème journée de grève, la 12ème journée de mobilisation. Toutes ces journées ont été massives, battant des records à Brest, Quimper, Morlaix, Quimperlé et Carhaix.

C'est cette mobilisation qui a forcé les députés du Finistère de la majorité - si l'on peut encore employer ce terme – à annoncer des votes en

abstention. C'est cette mobilisation qui a forcé le gouvernement à dégainer le 49.3 sachant que la loi ne passait pas.

Nous restons persuadé-es et convaincu-es que cette réforme brutale et injuste sera empêchée par cette « foule » démocratique qui se mobilise dans les manifestations.

Il est l'heure du retrait !

**Florent Martinie, co-secrétaire de la FSU 29**

## Coupe de moyens dans le 2<sup>nd</sup> degré

La mobilisation dans le 2<sup>nd</sup> degré sur les retraites a reçu un écho particulier lors des épreuves de spécialités pour le baccalauréat 2023. Plusieurs lycées du Finistère (Kérichen, J.M. Le Bris, l'Elorn) ont répondu massivement à l'appel à la grève des surveillances d'épreuves de Spécialité le 20 et 21 mars. A la protestation sur le passage en force par le 49-3 du gouvernement, s'ajoutait la tenue des épreuves de spécialités en mars au lieu de juin, ainsi que le "Pacte" que le ministère veut imposer à la rentrée 2023 contre rémunération supplémentaire à condition d'assurer des missions en plus. Ces grèves ont été bien suivies, même si les chef-fes d'établissements ont réussi à faire surveiller ces épreuves par des convocations en surnombre. Le SNES 29 a soutenu les collègues dans leurs luttes sur le terrain en appelant à une grève départementale de tous les personnels de l'éducation les 20 et 21 mars.

Comme chaque année, la rentrée 2023 s'accompagne de suppressions en collège et en lycée : - 7 postes en collèges dont 6 rien que pour la technologie !

Des compléments de service en mathématiques ont été constatés au sein même d'un établissement voire en compléments de services sur d'autres établissements. Lors du groupe de travail, nous avons appris avec étonnement que l'inspection en mathématiques avait donné son accord.

Rappelons que les décrets ne sont pas parus et il n'y a aucune info ni sur les "aides" en 6ème, ni sur la "découverte pro" en 5ème.

Les nombres de compléments de service ne cessent de croître aussi bien en collège qu'en lycée.

En lycée, ce sont -6 postes et parmi les établissements les plus touchés, on remarque que ce sont les lycées technologiques tertiaires et industriels (Vauban, Tristan Corbière, Chaptal et Thépot...)

Nous avons déjà alerté l'an dernier sur ce type d'établissements fortement touchés par les réformes qui perdaient des heures (notamment de dédoublement) plus que les autres lycées. La tendance à la baisse des moyens ne fait que continuer. C'est dans les établissements qui accueillent les publics les moins favorisés, que se font le plus grand nombre de suppressions de postes. Dans ces établissements, une légère baisse de fréquentation entraîne une baisse conséquente de DGH fatale pour les dédoublements et donc pour les postes. La politique actuelle de réduction des moyens permet de faire des économies sur la technologie, et sur les établissements qui propose des bacs technologiques industriels et tertiaires.

Comme dans les collèges où de nombreux établissements avec des indices de positionnement social se retrouvent avec des DGH catastrophiques, nous constatons que les services de l'éducation nationale abandonne les élèves qui ont le plus besoin du service public d'éducation.

**Yves Pasquet, secrétaire du SNES-FSU 29**

# Formation spécialisée en santé, sécurité et condition de travail : FS-SSCT

Dorénavant nous siégeons au sein de cette Formation Spécialisée en remplacement du CHSCT.

La première instance a eu lieu le 9 mars 2023. Nous avons commencé par demander que les conditions de travail des élus des personnels soient respectées: fini les réunions jusqu'à 19h30 (avec un début à 14h, comment être encore concentrés pour défendre nos collègues?).

Nous continuerons de demander des comptes à l'administration sur les fiches SST qui n'ont pas de réponse à la hauteur des problématiques (quand elles sont remplies ! Ce qui n'est pas toujours le cas, surtout dans le second degré)

Il reste encore de nombreuses situations à faire évoluer. La situation des élèves hautement perturbateurs ne peut plus attendre et nous allons

continuer de dénoncer le déploiement des PIALs qui a eu des conséquences néfastes sur les conditions de travail des AESH.

Cette année nous nous attelons également à la question du radon. Le premier groupe de travail a eu lieu. Et nous espérons avancer rapidement sur cette question qui traîne depuis 2019 (2 groupes de travail sont prévus)

Ce suivi nous continuerons à le faire en FS-SSCT et de vous tenir informé.e.s.

**N'oubliez pas de garder le réflexe fiches SST. et de contacter vos représentants FSU**

**Nathalie Rospart, secrétaire de la FS-SSCT 29**

## Rentrée 2023 inquiétante dans le 1er degré

Le ministère avait annoncé en Comité Technique Ministériel au mois de décembre 1 117 fermetures de postes...La déclinaison départementale a été tout aussi saignante: -35 postes pour Finistère dans le 1er degré. A la clé, des fermetures de classes en très grand nombre, symboles d'une politique austéritaire qui prouve la fin de la priorité au primaire, si tant est qu'elle n'ai jamais existé! La colère monte dans les écoles et au sein de la communauté éducative.

Les conséquences qui découlent de ces choix budgétaires et idéologiques sont catastrophiques : des fermetures de classes sont actées malgré des effectifs à plus de 25 par classe après fermeture, des multi-niveaux chargés... les besoins en remplacement ne seront pas abondés alors que nos élèves ont perdu des heures et des heures de classe faute de personnel disponible.

Au CSA départemental du 3 mars 54 **fermetures de classes** ont été proposées pour notre département pour seulement 3 ouvertures en monolingues et 11,5 en bilingue (dont 7 conditionnelles). La FSU, dénonçant ces choix, a refusé de valider ce simulacre de « dialogue » en boycottant le CDEN et en communiquant

largement sur les effets réels de cette carte scolaire.

[La colère gronde dans les écoles et les communes.](#)

De nombreuses mobilisations associant parents d'élèves, élu·es, citoyens et citoyennes continuent de se mobiliser pour dénoncer cette saignée de l'école publique.

La FSU-SNUipp dénonce cette carte scolaire de renoncement. Alors qu'il reste un grand nombre de classes avec des effectifs à plus de 25 élèves et que la baisse démographique aurait pu permettre d'améliorer les conditions de travail dans les classes, ces fermetures constituent un vrai recul du service public d'éducation.

Pour la FSU, l'école doit bénéficier d'un plan d'urgence avec un engagement budgétaire pluriannuel permettant des recrutements massifs d'enseignant·es. Baisse des effectifs dans toutes les classes, abondement des postes de remplaçant·es, créations de postes d'enseignant·es spécialisé·es notamment pour la reconstitution des RASED sont autant de mesures nécessaires pour une véritable priorité au primaire.

**Sabrina Manuel, secrétaire du FSU-SNUipp 29**

## Courrier intersyndical au Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique

Nos organisations syndicales ont réaffirmé à plusieurs reprises leur volonté d'aboutir à un accord majoritaire sur la protection sociale complémentaire en prévoyance à la fin du premier trimestre 2023.

Nous tenons à souligner que l'accord signé unanimement en janvier 2022 comprend un engagement du gouvernement à une négociation sur la protection sociale statutaire et complémentaire en prévoyance des agent·es du versant Etat de la Fonction publique.

Depuis, des engagements précis ont été pris par la DGAFP sur le capital décès et sur la rente éducation, et des pistes ont été présentées pour une réforme de l'articulation des congés longue maladie et longue durée. Concernant l'incapacité, les pistes évoquées doivent être précisées et elles sont pour nous en l'état très en deçà de nos attentes.

En outre, aucune négociation n'est pour l'heure ouverte pour la prise en charge de l'invalidité ni pour la prévoyance complémentaire.

En l'état, dans différents champs ministériels, les concertations et négociations pour la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation en couverture santé ne peuvent être menées. Elles sont en effet entravées par le cadre contraignant imposé par la circulaire de juillet 2022, dont nous demandons

l'abrogation, et par l'absence de perspective en prévoyance.

Il ne serait pas envisageable de mettre en place un nouveau régime complémentaire supprimant de fait la mutualisation des risques prévoyance complémentaire. Cela aboutirait en effet à un recul majeur en protection sociale pour les agents et agentes du versant Etat de la Fonction publique.

Nous prenons acte de l'annonce d'une première réunion du comité de suivi de l'accord de janvier 2022 pour le mercredi 22 mars. Mais aucune réunion multilatérale pour la négociation en prévoyance n'est par ailleurs programmée, ce qui n'est pas acceptable et très inquiétant. Nous ne pouvons en effet nous résoudre à constater que l'accord de 2022 n'est pour l'heure pas respecté.

*Nous vous rappelons en conséquence notre demande de signes forts du gouvernement pour ouvrir une véritable négociation visant à renforcer la protection sociale de tous·tes les agent·es, et pour que les négociations dans les ministères permettent d'améliorer l'accord déjà signé.*

**FSU, Solidaires, CGT, UNSA, FO, CFDT.**